

Comment débiter et pratiquer Le Karting en France ?

Dans cet article, nous allons essayer de vous aider pour **débiter dans la pratique du karting en France**, que ce soit en **Karting Loisir**, mais aussi en **Karting Compétition**. Le Karting, ou go-kart dans de nombreux pays, fait partie des sports mécaniques. En France, le Karting est régi par la Fédération Française du Sport Automobile qui est aussi dénommée FFSA.

Débiter en Karting 4T

Il s'agit de la pratique du Karting la plus simple et la plus répandue. La majorité des circuits de France propose la possibilité d'acheter des tickets permettant de participer à des sessions, avec ses amis ou des inconnus. Les tarifs varient entre 15€ et 25€ suivant la puissance des kartings mais aussi du temps de roulage qui, en règle générale, est de 10 minutes.

Les karting utilisés sont de type 4 temps avec des cylindrées de 270cc et d'une puissance de 9cv ou de 390cc de cylindrées développant une puissance de 14cv (Vmax : 100Km/h). Leurs conduites ne réclament pas de connaissances particulières et permettent de passer un bon moment entre amis. Pour finir, certains circuits proposent des karting adaptés aux enfants dès l'âge de 7 ans développant 5cv.

Vous désirez goûter aux joies de la course ? Le Karting 4T vous offre la possibilité de participer à des **"courses loisirs"** qui sont mises en places par les professionnels. De

la course sprint à l'endurance de 24h en passant par l'endurance 6h, un large panel s'offre à vous !



© Stéphane Agnus – Karting-sud.com

Les 24h Karting de Muret ont longtemps été une épreuve attirant même les pilotes compétition et les anciens pilotes.

Débuter en Karting 2T FFSA

Il s'agit du karting permettant la participation à des entraînements sur circuit mais aussi à des compétitions de plusieurs niveaux. Vous pourrez si vous le souhaitez participer à des courses clubs, régionales ou nationales.

Pour la pratique du Karting 2T dit de compétition, il est indispensable de respecter plusieurs points importants. Il faudra entre autre posséder son karting ainsi que son équipement pilote, sa licence et s'acquitter d'un droit de piste. De plus, le choix du karting se fera suivant des critères d'âge, de budget et de connaissances en mécanique.



© Stéphane Agnus – Karting-sud.com

Julien Chastanet sur un Karting Nationale – Championnat du Sud 2017 Belmont sur Rance

Choisir sa catégorie

Il existe plusieurs **catégories adaptées à l'âge du pilote ainsi qu'à son budget**. Certaines sont des catégories dites fédérales comme le Mini 60, Nationale, Sénior, KZ2 etc ... D'autres sont des catégories dites "Coupe de Marque" (KFS, IAME X30, Rotax Max). Il faudra veiller à ne pas succomber aux charmes d'un karting puissant mais qui pourrait vite s'avérer hors de votre budget et complexe à régler ou réparer ! L'idéal est de discuter avec plusieurs professionnels mais aussi pilotes afin d'avoir le plus d'avis possibles.

En règle général, si vous n'avez pas un gros budget, que vous débutez et que vous avez plus de 15 ans, le KFS, accessible dès 12 ans, peut être une bonne catégorie pour s'initier sans se ruiner.

L'équipement indispensable

Vous avez enfin choisi votre catégorie ? Maintenant il est temps de s'occuper de votre équipement pilote mais aussi de l'équipement qui va vous permettre d'intervenir sur le karting.

Contrairement au Karting Loisir, où l'équipement est mis à disposition, **vous devrez vous équiper par vous même**. Il est par exemple obligatoire de posséder un casque homologué au minimum norme NF S 72 305. Même si un casque premier prix est tout à fait homologué, nous vous encourageons à ne pas lésiner sur sa qualité puisqu'il a pour rôle de protéger votre tête. A cela il faudra ajouter une combinaison homologuée CIK-FIA, des gants ainsi que des chaussures montantes. Concernant les combinaisons, l'homologation est brodée à l'extérieur du col et les combinaisons automobiles ne sont pas autorisées.

Pour finir, même si les protèges côtes et minerves ne sont obligatoires que pour les Minikarts, Minimes et Cadets, nous vous conseillons fortement de vous en équiper.



En compétition les casques personnalisés sont légions. Attention aux peintures utilisées ! Elles doivent répondre à une homologation.

Concernant l'équipement pour préparer le karting et y intervenir de manière confortable, il faudra prévoir au minimum le matériel suivant :

- Chariot : plusieurs modèles existent, allant du simple chariot au Drive-up permettant de charger son karting tout seul.
- Jerrican : Il devra être métallique mais aussi adaptée pour contenir des hydrocarbures. Un 10L est une bonne capacité pour du loisir.
- Boîte à outils : Prévoyez une grande panoplie d'outils
- Broc doseur d'huile pour la préparation du mélange
- Broc gradué avec bec verseur pour la préparation du mélange
- Manomètre pour le contrôle des pressions pneumatiques

Cette liste est bien sûr non exhaustive et dépendra également

du karting acheté.

La Licence FFSA

Elle est **obligatoire** pour pouvoir faire des compétitions **mais aussi pour les entraînements** ! Il existe plusieurs types de licences, dont une licence à la journée, le **Titre de Participation** (voir guide des licences). Les licences sont à prendre directement en ligne sur le site licence de la FFSA.

Lors de la prise de licence, vous devrez choisir un club, aussi appelé ASK (Association Sportive de Karting). Pour vous aider, vous pouvez contacter une ASK de votre Ligue. Nous vous conseillons de prendre votre licence dans votre région ainsi qu'au club basé sur le circuit le plus proche de chez vous, bien que cela ne soit pas une obligation.

Le droit de piste

Avant de poser votre karting sur la piste et enchaîner les tours, il faudra s'acquitter d'un **droit de piste**. Vous pouvez le prendre à la journée ou à l'année. Si vous comptez souvent rouler sur le même circuit, il peut être plus intéressant d'opter pour la formule droit de piste à l'année.

Attention lors du choix de votre ASK, certains circuits peuvent vous proposer des tarifs préférentiels sur les droits de piste ou des avantages en fonction de votre ASK. Prenez le

temps de vous renseigner avant.

Débuter en Karting Handikart !

La pratique du Karting n'est pas réservée aux seuls pilotes valides, loin de là ! Il est effectivement possible, même en **situation d'handicap**, de s'adonner à ce loisir en entraînement mais aussi en compétition. Plusieurs professionnels sont prêts à étudier des solutions et il existe une **association spécialisée** dans ce domaine HandiKart.Sud. L'association, créée par le regretté Fabien Andrieu et dorénavant présidée par Miguel Peinado Delgado, pourra vous aider dans votre projet.



© Stéphane Agnus - Karting-Sud.com

Les Ecoles Françaises de Karting (EFK)

Les Ecoles Françaises de Karting, appelées **EFK**, ont été créées par la FFSA dans le but de développer la pratique du karting, **enseigner les bases du pilotage**, faciliter l'accès à la compétition et **sensibiliser les jeunes pilotes au respect des règles**. Elles sont ouvertes à toute personne dès l'âge de 6 ans. Certaines EFK possèdent du matériel adapté aux personnes en situation d'handicap. Les cours sont dispensés par des **moniteurs diplômés d'Etat** (BPJEPS) et titulaires d'une carte professionnelle d'éducateur sportif.